

Le 31 août 2020

## **Les syndicats de l'enseignement intentent une poursuite en justice contre le gouvernement Ford qui manque à ses obligations en matière de santé et de sécurité**

TORONTO – Le ministère du Travail n'ayant pas adéquatement répondu à leur demande d'application de normes appropriées de santé et de sécurité dans les écoles financées par des fonds publics, les quatre principaux syndicats de l'enseignement de l'Ontario disent que leur seule option est maintenant de présenter une requête à la Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO).

L'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (OSSTF/FEESO), la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario (FEEO) et l'Ontario English Catholic Teachers Association (OECTA) – qui représentent collectivement plus de 190 000 enseignantes et enseignants et travailleuses et travailleurs de l'éducation – indiquent que chacune d'entre elles présentera une requête à la CRTO affirmant que le « Guide relatif à la réouverture des écoles de l'Ontario » du ministère de l'Éducation ne prend pas toutes les précautions raisonnables pour protéger les travailleurs et travailleuses, comme l'exige l'alinéa 25(2)h) de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*.

Des représentantes et représentants des syndicats ont rencontré le ministre du Travail de l'Ontario et le directeur général de la prévention le 24 août et ont soulevé de nombreuses préoccupations à l'égard de l'omission, par le ministère de l'Éducation, de mettre en place toutes les précautions raisonnables pour une rentrée sécuritaire. Après la rencontre, les syndicats ont demandé au ministère du Travail d'adresser des directives au ministère de l'Éducation, lui ordonnant d'établir des normes relatives à la distance physique, à l'établissement de cohortes, à la ventilation et au transport. On a aussi demandé au ministère du Travail de réexaminer ces directives chaque mois, pour tenir compte d'éventuelles nouvelles données scientifiques, et de permettre aux conseils scolaires de prendre plus de temps, si nécessaire, pour mettre en œuvre les mesures appropriées de santé et de sécurité.

En date du 28 août, la date à laquelle une réponse était attendue, le ministère du Travail n'a pas répondu à ces demandes.

Selon les syndicats, les mesures demandées sont conformes aux mesures mises en place dans des lieux de travail et d'autres espaces publics ailleurs dans la province. Les mesures, particulièrement celles qui permettraient de respecter la distance recommandée de 2 m entre les personnes, sont aussi conformes aux directives régulièrement données aux Ontariennes et aux Ontariens par le premier ministre Doug Ford, de même que par le médecin hygiéniste en chef David Williams, la médecin hygiéniste en chef adjointe Barbara Yaffe et de nombreux autres experts en santé.

Les syndicats sont d'avis que les déclarations du gouvernement à l'égard de son recours aux « niveaux de protection » ne correspondent pas aux normes et pratiques largement acceptées en matière de santé et de sécurité en milieu de travail, si l'on considère la hiérarchie des mesures de contrôle du US National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH). À la rencontre du 24 août, des représentantes et représentants du ministère du Travail ont souvent fait référence aux équipements de protection individuelle (ÉPI) pour les enseignantes et enseignants et travailleuses et travailleurs de l'éducation comme étant une composante clé de la stratégie du gouvernement. Cependant, le NIOSH indique que les ÉPI ne sont qu'une mesure parmi d'autres et constituent la mesure de contrôle la moins efficace contre un danger en milieu de travail. D'autres mesures, comme des adaptations de l'espace physique, y compris une amélioration de la ventilation, et des modifications apportées aux politiques et aux procédures sont plus susceptibles de réduire l'exposition d'un travailleur ou d'une travailleuse au danger.

Les syndicats contestent vigoureusement les déclarations du premier ministre et du ministre de l'Éducation selon lesquelles les enseignantes et enseignants et les travailleuses et travailleurs de l'éducation, en soulevant des préoccupations relatives au plan de réouverture des écoles du gouvernement, ne feraient pas leur part pour aider les Ontariennes et Ontariens à répondre à la pandémie de COVID-19.

« Le gouvernement tente de détourner les critiques liées à la faiblesse de son plan de réouverture des écoles en créant de la division au sein de la population ontarienne. Mais les leaders syndicaux ont la responsabilité de protéger leurs collègues en enseignement et en éducation. Nous savons que nous avons l'appui de nombreux parents, élèves, experts de la santé et autres », affirme Rémi Sabourin, président de l'AEFO.

« Les écoles et les salles de classe sont des milieux de travail unique, où plus de 30 personnes peuvent partager un espace restreint », indique Sam Hammond, président de la FEEO. « Des tailles de classe plus petites aideraient à rendre les écoles plus sécuritaires. Les enseignantes et enseignants et les travailleuses et travailleurs de l'éducation ne devraient-ils pas s'attendre au moins aux mêmes normes et mesures de précaution qui ont été mises en place dans les magasins, les bureaux et d'autres espaces partout en province ? »

« L'anxiété ressentie par les Ontariennes et Ontariens à l'égard de la réouverture des écoles est directement liée au manque de leadership du gouvernement et à sa planification incomplète et désordonnée », ajoute Liz Stuart, présidente de l'OECTA. « Le premier ministre et le ministre de l'Éducation ont dit qu'ils feraient tout en leur pouvoir pour faire en sorte que les écoles soient sécuritaires. Tout ce que nous leur demandons, c'est de faire un effort honnête et exhaustif pour réaliser cette promesse. »

« Les accusations selon lesquelles les enseignantes et enseignants et les travailleuses et travailleurs de l'éducation refusent de faire leur part pour la rentrée sont absurdes et insultantes », déclare Harvey Bischof, président de l'OSSTF/FEESO. « On ne devrait pas s'attendre à ce qu'aucune travailleuse et aucun travailleur dans la province de l'Ontario ne sacrifie sa santé et sa sécurité, particulièrement lorsque le gouvernement pourrait prendre des mesures claires pour réduire le risque et éviter de possibles tragédies. »

-30-

Pour en savoir plus, prière de communiquer avec l'une ou l'autre des responsables des relations avec les médias :

AEFO – Marilyne Guèvremont au 613-850-6410 ou par courriel à [mguevremont@aefo.on.ca](mailto:mguevremont@aefo.on.ca)

FEEO – Valerie Dugale au 416-948-0195 ou par courriel à [vdugale@efo.org](mailto:vdugale@efo.org)

OECTA – Michelle Despault au 416-925-2493, poste 509 ou par courriel à [m.despault@catholicteachers.ca](mailto:m.despault@catholicteachers.ca)

OSSTF/FEESO – Paul Kossta au 416- 751- 8300, poste 225 ou par courriel [Paul.Kossta@osstf.ca](mailto:Paul.Kossta@osstf.ca)